



Conseil économique et social

Distr.: Limitée
19 mai 2012

Français
Original: Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Soixante-huitième session

Bangkok, 17-23 mai 2012

Point 4 d) de l'ordre du jour

Questions relatives à la gestion: Activités de coopération technique de la CESAP et annonces de contributions

Projet de rapport

Activités de coopération technique de la CESAP et annonces de contributions

1. La Commission était saisie de l'aperçu général des activités de coopération technique et des contributions extrabudgétaires (E/ESCAP/68/18).
2. Les représentants des pays ci-après ont fait des déclarations: Chine, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Malaisie, Mongolie, Pakistan, Philippines, République de Corée et Thaïlande.
3. Dans ses observations liminaires, la Secrétaire exécutive a fait ressortir les trois principaux éléments moteurs qui sous-tendaient le mandat et le rôle de la CESAP: les résultats, les partenariats et l'évolution de la CESAP dans le sens d'une organisation en apprentissage permanent. Elle a informé la Commission des mesures prises par le secrétariat pour mieux se focaliser sur les résultats de ses activités de coopération technique, qui comprenaient: a) des projets de développement des capacités de plus large portée, de plus longue durée et mieux cadrés, visant une meilleure performance par un renforcement de la gestion basée sur les résultats; b) une stratégie de mobilisation des ressources qui offre un cadre pour une approche davantage proactive visant les partenariats et les relations avec les donateurs, et la mise en place d'une section de mobilisation des partenariats et des ressources; c) un effort soutenu pour renforcer les relations avec les partenaires par le canal de réunions avec un certain nombre d'États membres et d'organismes donateurs; et d) un engagement accru avec certains homologues du secteur privé comme partenaires pour promouvoir et assurer le développement des capacités. La Secrétaire exécutive a également cité des exemples de la manière dont le programme de coopération technique du secrétariat était mis en œuvre, avec comme modalités essentielle le développement des capacités, le partage des connaissances et la coopération Sud-sud.

4. La Commission a noté que le montant total des contributions que la CESAP avait reçues en 2011 pour les activités de coopération technique, provenant tant du budget ordinaire de l'ONU que des contributions volontaires, s'était élevé à environ 15,5 millions de dollars des États-Unis, et que, la même année, l'exécution des activités de coopération technique avait représenté au total environ 18,2 millions de dollars.
5. La délégation chinoise a souligné la priorité qu'accordait son Gouvernement aux activités de coopération technique menées conjointement avec la CESAP. Précisant que la CESAP et la Chine avaient réalisé plus de 200 projets, elle a souligné la priorité donnée à la coopération Sud-Sud dans ce contexte. Elle a mis en relief les relations entre son Gouvernement et le secrétariat, qui se caractérisaient par la confiance et la communication efficace, ainsi que l'importance d'une communication accrue entre le secrétariat et les États membres de manière générale, en veillant à être ouvert aux priorités des États membres, à utiliser pleinement les ressources disponibles et à promouvoir l'innovation. La délégation a confirmé l'appui financier continu de son Gouvernement en faveur du programme de coopération technique de la CESAP et des activités de l'ONUCGMAP en particulier.
6. La délégation russe s'est félicitée des résultats de haut niveau obtenus grâce à la coopération entre la CESAP et son Gouvernement. Elle a précisé que les projets du secrétariat financés à l'aide des contributions volontaires de la Fédération de Russie avaient été exécutés conformément aux attentes des pays bénéficiaires. Elle s'est déclarée satisfaite des efforts déployés par le secrétariat pour mettre au point les dispositions administratives pour la coopération avec la Fédération de Russie.
7. Les délégations de l'Inde et de la République de Corée ont tout particulièrement mis en valeur les réalisations et l'importance du CAPFTIC s'agissant du développement des capacités humaines et institutionnelles. La délégation de la République de Corée a rappelé l'importance des technologies de l'information et de la communication (TIC), qui étaient essentielles pour assurer le développement et contribuer au progrès dans tous les secteurs. Elle a précisé que les fruits du travail du CAPFTIC avaient été adoptés et institutionnalisés dans de nombreux pays de la région Asie-Pacifique.
8. La Commission a pris note des annonces de contribution ci-dessous faites par les membres et membres associés pour 2012.
9. *Bangladesh.* Le secrétariat avait été avisé par écrit que le Gouvernement bangladais verserait les contributions ci-après:

CAPFTIC	\$5 000
CAPTT	\$5 000
CRPAD	\$1 000
ISAP	\$3 000
ONUCGMAP	\$3 000

10. *Chine.* La délégation chinoise a indiqué que son Gouvernement verserait les contributions ci-après:

Programme de coopération Chine-CESAP	\$200 000
	et ¥ 1 500 000
ISAP	\$50 000

De plus, la délégation chinoise a informé la Commission que son Gouvernement verserait une contribution annuelle à l'ONUCGMAP d'un montant qui serait précisé ultérieurement, et au CAPTT d'un montant de 30 000 dollars des États-Unis sous réserve de confirmation.

11. *Inde.* La délégation indienne a annoncé que son Gouvernement verserait les contributions ci-après:

CAPFTIC	\$20 000
CAPTT	\$200 000
Bureau sous-régional pour l'Asie du Sud et du Sud-Ouest	\$79 000

La délégation indienne a informé la Commission qu'elle envisageait activement de son intention d'augmenter ses contributions à l'ISAP et à l'ONUCGMAP. Elle a précisé que le Gouvernement indien avait débloqué la somme de 154 000 dollars des États-Unis au cours de 2011 et 2012 à titre de contribution pour l'établissement du Bureau sous-régional pour l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, à New Delhi.

12. *Indonésie.* La délégation indonésienne a indiqué que son Gouvernement verserait les contributions ci-après:

CAPTT	\$10 000
ISAP	\$30 000
ONUCGMAP	\$29 982

En outre, la délégation indonésienne a informé la Commission de son intention de verser des contributions en nature équivalant à 230 000 dollars des États-Unis au CAPFTIC et équivalant à 100 000 dollars des États-Unis au CRPAD et de s'efforcer de maintenir le niveau général de ses contributions à la CESAP.

13. *Iran (République islamique d').* La délégation de la République islamique d'Iran a indiqué que son Gouvernement verserait les contributions ci après:

Programme de travail de la CESAP	\$40 000
CAPTT	\$10 000
SIAP	\$15 000
ONUCGMAP	\$15 000

Elle a en outre informé la Commission de son intention de contribuer pour la tenue à Téhéran en novembre 2012 de la troisième Conférence ministérielle sur les partenariats public-privé pour le développement infrastructurel.

14. *Japon.* La délégation japonaise a annoncé que son Gouvernement verserait les contributions ci-après pour la période allant d'avril 2012 à mars 2013:

Fonds de coopération Japon-CESAP	\$72 250
ISAP	\$1 652 000

La délégation a indiqué que son Gouvernement avait l'intention de verser à l'ISAP une contribution en nature équivalant à 1 283 000 dollars des États-Unis pour la période allant d'avril 2012 à mars 2013. En outre, elle a informé la Commission de l'intention de son Gouvernement d'octroyer des bourses à 67 participants à certains stages de formation sur les statistiques officielles dans le cadre de son programme de coopération technique par le biais de l'Agence japonaise de coopération internationale, en coopération avec l'ISAP.

15. *Macao (Chine).* Le secrétariat a reçu une notification écrite l'informant que les autorités de Macao (Chine) verseraient les contributions ci-après:

CAPFTIC	\$5 000
CAPTT	\$5 000
CRPAD	\$3 000
ISAP	\$20 000

16. *Malaisie.* La délégation malaisienne a informé la Commission que son Gouvernement continuerait d'appuyer les institutions régionales de la CESAP en versant les contributions ci-après:

CAPTT	\$15 000
ISAP	\$20 000
CRPAD	\$10 000

17. *Mongolie.* La délégation mongole a indiqué que son Gouvernement verserait les contributions ci-après:

Programme de travail de la CESAP	\$5 000
CAPFTIC	\$2 000
ISAP	\$10 000

18. *Pakistan.* La délégation pakistanaise a indiqué que son Gouvernement verserait la contribution ci-après:

ISAP	\$15 000
------	----------

En outre, la délégation a indiqué que des contributions à d'autres institutions régionales étaient à l'étude et que le secrétariat en sera notifié ultérieurement.

19. *Philippines.* Le secrétariat a reçu une notification écrite l'informant que le Gouvernement philippin verserait la contribution ci-après:

ISAP	\$17 500
------	----------

20. *République de Corée.* La délégation de la République de Corée a indiqué que son Gouvernement verserait les contributions ci-après:

Fonds de coopération Corée-CESAP	\$300 000
CAPFTIC	\$2 200 000
Bureau sous-régional de la CESAP pour L'Asie de l'Est et du Nord-Est	\$1 426 000

En outre, la délégation a informé la Commission de l'intention de son Gouvernement de verser une contribution en nature équivalant à 300 000 dollars des États-Unis à l'appui des activités du CAPFTIC visant à développer les capacités humaines et institutionnelles dans le domaine des technologies de l'information et de la communication dans la région.

21. *Fédération de Russie.* La délégation russe a annoncé que son Gouvernement avait l'intention de verser une contribution volontaire de 1 200 000 dollars des États-Unis en 2012 pour l'exécution des projets de coopération technique agréés d'un commun accord.

22. *Thaïlande.* La délégation thaïlandaise a annoncé que son Gouvernement verserait les contributions ci-après:

CAPTT	\$15 000
CRPAD	\$10 000
ISAP	\$30 000
ONUCGMAP	\$15 000

La délégation thaïlandaise a également indiqué que son Gouvernement pourrait fournir un appui en nature au CRPAD sous la forme d'échanges de pratiques optimales et par l'envoi d'experts pour aider dans les domaines de la production et du contrôle de la production.

23. Pour conclure, la Secrétaire exécutive a remercié la Commission pour sa sagesse et son appui au programme de coopération technique du secrétariat. Elle a adressé ses remerciements aux membres et membres associés qui avaient annoncé un appui financier pour 2012 pour leur générosité et a assuré la Commission que le secrétariat utiliserait les ressources financières qui lui seraient confiées avec efficacité et efficience dans le but d'atteindre les résultats qui devraient permettre d'améliorer l'existence et les perspectives des populations dans toute la région. Elle a encore souligné la valeur de l'apprentissage entre collègues dans un monde en pleine mutation et l'importance de la mise en pratique des connaissances acquises afin d'améliorer le travail du secrétariat en faveur des États membres.

24. La Commission a exprimé son appréciation et son soutien pour les activités de coopération technique du secrétariat, y compris les activités des cinq institutions régionales.
